

**AMANITE TUE-MOUCHES  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**AGARICUS MUSCARIUS  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Amanita muscaria ad praeparationes homoeopathicas***

DÉFINITION

Champignon (carpophore) entier, frais, *Amanita muscaria* (L. ex Fries) Hooker.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Le chapeau de l'amanite tue-mouches, sphérique dans son jeune âge, devient hémisphérique puis étalé, dépassant parfois 20 cm de diamètre. Il est de consistance assez charnue ; sa coloration varie de l'orangé au rouge feu. Le voile général, en se déchirant, laisse des verrues blanches à jaune-gris qui sont parfois éliminées par la pluie. Chez le champignon adulte, la marge du chapeau devient striée. Les lamelles blanches, parfois teintées de jaune pâle, sont assez serrées, libres, ventruées et inégales par la présence de lamellules plus courtes. Leur arête est mince, blanche, floconneuse. Le pied, presque cylindrique, peut atteindre 25 cm de hauteur sur 2,5 cm de diamètre. Il devient creux à l'âge adulte. Comme les lamelles, sa coloration blanche se teinte parfois de jaune clair. A sa base se trouve un bulbe ovoïde, orné de bourrelets verruqueux concentriques. Aux deux tiers de sa hauteur, le pied porte un grand anneau persistant, pendant, de consistance membraneuse, bordé de flocons caducs.
- B. Examinez au microscope en utilisant de l'eau R. Les spores sont elliptiques, lisses, blanches, en masse. Elles mesurent 9 µm à 12 µm de long, 6 µm à 8 µm de large. Leur contenu est transparent.

ESSAI

**Éléments étrangers (2.8.2) :** au maximum 5 pour cent.

**Perte à la dessiccation (2.2.32) :** au minimum 85,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C , pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

***Amanita phalloides*.** La drogue ne contient pas d'éléments présentant un chapeau à marge lisse de couleur jaune-vert. La présence de tels éléments signale une falsification par *Amanita phalloides* (Vaill. ex Fr.) Link.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère d'amanite tue-mouches préparée au 1/20 à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V à partir du champignon entier frais *Amanita muscaria* (L. ex Fries) Hooker, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide jaune ambré.

*Odeur* désagréable.

### IDENTIFICATION

#### A. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Examinez les chromatogrammes obtenus dans l'essai Teinture mère d'*Amanita phalloides*.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
----- Leucine : une bande rose-violet Valine : une bande rose-violet Thréonine : une bande rose-violet -----	----- Une bande rose-violet (leucine) Une bande rose-violet (valine) Une à deux bandes rose-violet plus ou moins bien séparées -----
----- Proline : une bande jaune -----	----- Une bande bleu-violet Deux bandes roses -----
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

#### B. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 5 mg de *gramine R* et 5 mg de *tartrate d'ergotamine SCR* dans 10 mL de *méthanol R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM *R*.

*Phase mobile* : acide acétique glacial *R*, eau *R*, butanol *R* (10:10:40 V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL, en bandes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *diméthylaminobenzaldéhyde R* à 20 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R*, puis l'*acide sulfurique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 5 à 10 min ; examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Les bandes deviennent plus ou moins rose-violet avec le temps. Par ailleurs d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	-----
Tartrate d'ergotamine : une bande violette	Une bande jaune-brun
Gramine : une bande violette	
-----	-----
	Deux bandes jaune-brun plus ou moins bien séparées
	Une bande jaune-brun
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

#### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

#### Teinture mère d'*Amanita phalloides*.

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 2 mg de *leucine R*, 2 mg de *proline R*, 2 mg de *thréonine R* et 2 mg de *valine R* dans 5 mL d'*eau R* et complétez à 20 mL avec de l'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : *acide acétique glacial R*, *eau R*, *acétone R*, *butanol R* (10:20:35:35 V/V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *ninhydrine R* à 1 g/L dans le *butanol R* et chauffez à 100-105 °C pendant 5 à 10 min ; examinez à la lumière du jour.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

---

*Résultats* : l'absence de bandes d'intensité notable correspondant à la leucine et à la valine, et l'absence de la bande bleu-violet et des 2 bandes roses dans le tiers inférieur du chromatogramme signalent une falsification par la teinture mère d' *Amanita phalloides* (Vaill. ex Fr.) Link.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*